L'ABEILLE.

Imprimée par J. Bayon, Delaup & Duellers.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI (MATIN) 22 AVRIL 1830.

Le Bureau et l'Imprimerie de L'ABEILLE sont maintenant établis rue de Chartres, au-dessus de l'encan de Mr. J. Le Carpentier.

INTERIEUR.

Nouvelle Orléans, 24 Avril.

La représentation qui doit avoir lieu ce soir au Théâtre d'Orléans, et que l'administration appelle à juste titre une *grande soirée musicale*, offre aux amateurs l'attrait d'un plaisir rare par la présence d'une virtuose célèbre qui n'est ici qu'en passant, et la réunion des premiers artistes de notre théâtre. Mad. Féron, qui nous a prouvé que son talent était digne de la réputation et des éloges qui l'ont précédé, doit chanter, dans le *Bouffe et le Tailleur*, plusieurs morceaux italiens choisis. Ce vaudeville, ouvrage principal de la pièce, est censé devoir donner un concert le lendemain, et une cantatrice (Mad. Féron) qui doit chanter à ce concert, vient répéter devant lui. Les morceaux qu'elle chantera sont: la cavatine de *la Gazza Ladra* "*Di piacer mi balza il cor*;" l'admirable cavatine de Meyer, "*Que dice mal d'amore*;" et les variations composées pour elle par Pugitta, "*Nel cor più non mi sento.*" Loin de blamer l'administration nous devons la louer de l'idée qu'elle a eue, puisque par cette petite supercherie elle trouve le moyen de faire briller la voix flexible et harmonieuse de Mad. Féron, et cela sans nuire en rien à la marche et à l'intérêt de la pièce. Entre l'opéra et le vaudeville qui doit terminer le spectacle, Mad. Féron chantera avec Mlle. Mariage le charmant duo de la Gazza Ladra, "*Ebben per ecco memoria.*" Nous le répétons, ce spectacle promet aux amateurs une soirée des plus agréables, tout ce que l'art de Rossini a d'impressionnable et de délicieux. Melle. Mariage et Mad. Milon (qui joue le rôle de *Célestine* dans le *Bouffe*) sont jugées, et certes ce n'est pas à leur désavantage; et nous sommes encore tout pleins de l'enthousiasme que Mad. Féron a excité au milieu de nous: toutes trois seront réunies ce soir; accourez donc, critiques sévères et dilettanti plus traitables, vous comparerez, vous jugerez, vous applaudirez, selon vos goûts et fantaisies; mais tous, si vous voulez être francs, vous avouerez que, en vous promettant du plaisir, nous ne vous avons pas trompés.

EXTERIEUR.

PORTUGAL.

Lisbonne, 8 Février.

On vient d'arrêter un Français qui travaillait au consulat-général de France à Lisbonne, et que l'on accuse d'être le foyer des correspondances politiques qui paraissent dans diverses feuilles de France et d'Angleterre. Le consul fait toutes les démarches nécessaires pour obtenir sa mise en liberté.

Lisbonne, 31 Janvier.

—On a découvert que le marquis de Chavès et ses nombreux satellites avaient formé le projet de renverser le trône de l'usurpateur. Déjà le marquis et plusieurs complices étaient partis de Lisbonne pour aller se réunir à leurs partisans de Tras os Montes; mais le corrégidor de Coimbre reçut l'ordre d'arrêter à son passage le marquis et tous ses compagnons, ce qui a été exécuté. On dit que l'usurpateur ne veut pas encore sévir, et qu'il tiendra cette affaire secrète jusqu'à nouvel ordre.

Le consul général de Naples, qui était parti pour assister au mariage du roi d'Espagne, et pour complimenter son monarque, est de retour depuis quatre jours. On dit qu'il a apporté la réponse de S. M. S. à une lettre de don Miguel, dans laquelle il demandait à François Ier. la main d'une princesse napolitaine. Il paraît que le roi de Naples n'a pas agréé cette demande, aussi le consul a-t-il été fort mal reçu au palais de Queluz. Le nonce du pape est depuis quelques jours invisible; on dit même que S. Exc. est parti depuis le 20. Don Miguel veut forcer tous les hommes, depuis l'âge de 18 ans jusqu'à 45 ans, à s'enrôler dans les gardes royalistes, on dit que les Brésiliens sont déjà aux portes de Lisbonne. Il résulte de tout ce bouleversement un mécontentement général. Dans un incendie qui a eu lieu dernièrement, deux individus ont péri dans les flammes et vingt-un ont été blessés.

ITALIE.

Venise, 8 Février.

Enfin, l'ouverture du port libre de notre ville a eu lieu avant hier 1er. février, au milieu de la joie générale. Des milliers de barques, chargées de marchandises, sont arrivées de l'île Saint Georges par tous nos canaux. Les rues, les places publiques étaient encombrées d'une multitude immense. Les magasins étaient ornés de drapeaux. L'archiduc Rey ier assistait incognito à ce spectacle. Le soir, la ville a été illuminée; hier, cet heureux événement a été célébré dans notre cathédrale par une fête religieuse. Le patriarche de Venise, dans un discours plein d'onction et de vérité, nous a fait présager un meilleur avenir.

Il est à remarquer que, dans cette fête nationale, l'autorité avait engagé les soldats autrichiens à rester dans leurs respectives casernes; le service public a été fait par les gardes urbaines; aussi l'ordre et la tranquillité ont-ils régné partout.

Vérone, 29 Février.

—Il règne une activité toute particulière chez nos commissaires autrichiens. Il paraît que de sinistres nouvelles sont parvenues aux oreilles de Metternich; S. Exc. a ordonné de redoubler de zèle, et de lui fournir une statistique de toutes les personnes suspectes. Ce bruit a répandu l'alarme, et chacun, craignant d'être marqué à *l'encre rouge*, évite de parler en public. Quoique les sociétés particulières ne soient pas défendues par la police, on se rassemble rarement à présent, dans la crainte d'éveiller l'attention des argus autrichiens, et de devenir suspect sans le savoir.

L'Adige nous a offert cette année un spectacle nouveau et inconnu jusqu'à présent. Le 13 de ce mois cette rivière, qui est très-rapide, était prise depuis Ponte della Pietra jusqu'à quelques mètres de la ville. La glace était si épaisse qu'on y passait à pied.

Le 26 s'est opérée la débâcle, et ce phénomène, extraordinaire chez nous, a occasionné beaucoup d'accidens et beaucoup de mal à tous les établissemens riverains. Plusieurs moulins ont été emportés par les glaçons, et d'autres sont hors d'état de servir.

SUISSE.

Stockholm, 29 Janvier.

Le roi a donné audience à une députation de la bourgeoisie, qui s'était présentée pour réclamer sa protection contre le zèle inconsidéré qui veut abolir tout à coup les priviléges accordés par la loi fondamentale à la bourgeoisie, en introduisant une liberté illimitée pour toute espèce d'industrie. Le roi a répondu: "Messieurs, en qualité de protecteur de même des priviléges des quatre ordres du royaume, je dois faire une différence entre ce qui porte le caractère d'une interprétation pure et simple de ces priviléges, et ce que peuvent réclamer les besoins du temps. En engageant un ordre à renoncer aux immunités que lui a concédées le souverain à une époque où le pays posait les premiers fondemens de son commerce et de son industrie, il eût été à désirer qu'on eût pu déposer sur l'autel de la patrie l'équivalent des sacrifices qu'on demandait à cet ordre. La démarche que vous faites me fournit l'occasion de vous rappeler ce que je dis à votre ordre, lors de la clôture de la diète de 1815: "Aux yeux d'un citoyen, la couronne civique doit avoir plus de valeur que toute autre couronne de gloire." Pour que personne ne vous dispute cette couronne, unissez-vous avec confiance à votre roi. J'examinerai avec l'attention qu'elles réclament les observations que vous m'avez faites. Défenseur des droits de tous, je n'oublierai pas les vôtres. Vous avez les mêmes droits que les autres Suédois à la justice et à la bienveillance de votre roi."

FEUILLETON.

COMEDIE INEDITE DE PAUL-LOUIS COURIER.

On nous communique une lettre inédite de Paul-Louis Courier qui constate un fait curieux: l'ex canonnier à cheval, le vigneron de Véretz, travaillait à une comédie. Il est inutile d'ajouter que cette comédie ne se trouve pas dans ses *œuvres complètes*. Nous donnons cette lettre tout entière avec la date, le *post-scriptum*, et la suscription, qui est elle-même assez curieuse.

A Monsieur
Monsieur Perlet, acteur célèbre,
A Rouen.

Véretz, 28 Mai, 1813.

Monsieur,

Je regrette beaucoup de ne m'être point trouvé à ma maison de Beauregard quand vous êtes venu la voir. J'ai dans l'idée que vous et moi nous eussions fait affaire ensemble. Car la demeure vous conviendrait dans le projet où vous êtes, à ce que l'on m'a dit, de vivre à la campagne. Vous n'en trouverez point de mieux située ni de plus agréable dans cette belle province de Touraine, et avec l'envie que j'ai de vous avoir pour voisin, il serait étrange que je ne pusse pas vous accommoder. On est venu de votre part voir l'intérieur et prendre connaissance des titres. Je n'avais des sein de vendre avec cette maison que quinze ou vingt arpents, mais j'y en joindrai quarante-cinq et même plus si vous le désirez. Vous n'imaginez pas, monsieur, quel sacrifice je fais en cela; cette terre, que je viens d'acquérir avec beaucoup de difficultés, est sans prix pour moi laboureur. Il n'y en a point de pareille en monde. C'est un sable fécond qui produit tous les ans. Rien ne ressemble mieux au sol de l'Egypte et du Nil. Quant au prix, soyez sûr, Mr., que je ne vous ferai point faire une mauvaise affaire. Je souhaite au contraire que vous soyez content, et j'ai pour cela des raisons dont vous ne vous doutez pas. J'ai plus besoin de vos avis et de vos conseils que vous n'avez besoin de ma terre: s'il faut vous dire la vérité, monsieur, je fais une comédie, que personne apparemment ne verra, si ce n'est vous quand par hasard vous serez devenu mon voisin.

Je veux vendre la maison et quarante-cinq arpents cinquante mille francs. Dans ce prix, les bâtimens sont comptés pour rien. Je puis ajouter à cela trente huit arpents de terres contiguës, mais moins chères, parce qu'elles sont situées en lieu plus élevé. Cette seconde partie, avec les bâtiments de ferme, vaut trente mille francs. Je ne la céderais à nul autre que vous.

On m'assure que M. Tiercelin, votre beau père, aime la chasse. J'ai de quoi le satisfaire en cela dans ma forêt de Larçal, sur les hauteurs de Beauregard. Pour moi, je ne chasse jamais. Je la ferai garder pour vous. Vous y pourrez même mettre un garde, ou vous arranger avec le mien, et la chasse vous appartiendra.

Devenant propriétaire de Beauregard, si vous le voulez faire valoir vous même, ce qui est le meilleur moyen d'en tirer parti, nous vous aiderons, ma femme et moi, de nos avis et de notre expérience. Nous vous épargnerons ainsi un apprentissage coûteux, et qui souvent rebute les novices en agriculture. Si vous aimez mieux louer vos terres, nous vous procurerons de bons cultivateurs, ou nous serons nous mêmes vos fermiers. Enfin, monsieur, nous ferons tout pour que vous ayez à vous louer de votre acquisition. Nous nous tiendrons heureux de pouvoir contribuer à la satisfaction de personnes telles que vous et M. Tiercelin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très humble et obt. serv.
COURIER.

S'il vous convient de faire une affaire plus considérable, je puis vous céder avec Beauregard des bois jusqu'à une valeur de trois cent mille francs. Je compte être à Paris dans trois semaines. Ne vous serait il point possible de vous y trouver en même temps? Si quelqu'une de mes propositions vous agrée, j'attends votre réponse.

Mon adresse: M. Courier, propriétaire, à Tours (*Indre et-Loire.*)

Outre le prix d'achat, il est d'usage de donner un pot-de-vin de vingt francs pour mille.

LES CHAUVOINS & LES JESUITES D'AVIGNON.

Elle n'est ni belliqueuse ni commerçante, la très ancienne et très noble cité d'Avignon; mais elle a toujours été connue par son attachement aux [illegible] montaines. Vendue par la reine Jeanne de Naples quatre vingt mille florins au pape Clément VI, elle conserve avec soin les cicatrices de la lèpre papale. Que s'il vous arrivait de douter publiquement que le bienheureux saint Bénézet a jeté le pont d'Avignon dans une nuit, quelques habitans vous égorgeraient avec le même sang froid qu'ils ont brûlé le philosophe Vanini et assassiné le maréchal Brune.

Il est tout naturel qu'élevés dans d'aussi sages principes, ils aient reçu les jésuites lorsqu'on les balayait de tous les points de la France. C'est là que les bons pères ont trouvé leur champ d'asile. Leur industrie, comme partout ailleurs, consiste à brouiller les familles, à planter des croix, ou à en faire passer dans l'air en plein midi. Malgré les nombreux miracles dont ils ont gratifié l'ancienne capitale du comtat Venaissin, leurs prières n'ont pas eu assez de vertu pour empêcher la Durance d'emporter trois arches du pont d'Avignon, véritable chef d'œuvre, dû, non à saint Bénézet, mais bien à Napoléon Bonaparte, et le froid de descendre à onze degrés au-dessous de zéro, ce qui a réduit à la plus profonde misère les malheureux habitans.

L'évêque d'Avignon n'est pas de ceux qui font de la politique dans leurs mandemens, et condamnent la Charte au feu dans leurs lettres pastorales; il se borne à soulager son troupeau et ne le tond jamais. "Si les pauvres ont froid, a t il dit au maire, qu'ils viennent se chauffer chez moi; s'ils ont faim, distribuez leur ces quinze mille francs que je vous remets. Au surplus, comme l'église de Saint-Genez est assez grande, convertissez là momentanément en chauffoir public, et appelez y les pauvres."

"L'église de Saint-Genez est à nous, ont répliqué les jésuites; elle a été d'abord souillée par les assemblées populaires pendant la révolution; les démagogues venaient y chanter les hymnes de la liberté et proclamer leur mépris pour l'autorité de Rome et du légat; elle a été souillée par la restauration qui l'avait transformée en Bourse, comme si le temple du vrai Dieu devait servir aux trafics du commerce. Aujourd'hui qu'elle est retournée à sa primitive destination, nous ne souffrirons pas que la philantropie la convertisse en chauffoir public. Monseigneur l'évêque est maître de disposer de son hôtel épiscopal comme il l'entendra, M. le maire de donner des bals et des concerts dans les salons de la mairie; pour nous, nous ne prêterons point l'église à cette œuvre de damnation. Si les pauvres ont froid, qu'ils viennent se chauffer à la parole de Dieu, les sermons ne leur manqueront pas, et s'ils ont faim, qu'ils viennent communier à la sainte table, sous les apparences du pain et du vin, ils n'auront point d'indigestion."

Et dans le courant de cet hiver, qui n'est pas encore fini, plus de mille personnes ont péri de froid et d'inanition dans la jésuitique cité d'Avignon, qui a pour armes les clés du paradis en sautoir, et pour devise: *Solo fide illustrat.*

☞ Nous sommes autorisés à annoncer Mr. A. BEAUVAIS comme candidat à la place de Gouverneur à l'élection prochaine.

☞ Un grand nombre de votans soutiendra Mr. A. B. ROMAN comme candidat à la place de Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, à l'élection prochaine.

☞ Un grand nombre d'électeurs se proposent de voter pour Mr. ANTONIO DUCROS comme sénateur pour le 2d. district sénatorial aux élections de Juillet.

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

Brick William, Taylor, Havane, L H Gale
Goel. George, Brown, Boston, Capitaine,
Navire Ohio, Garvin, New-York, S P Morgan et Co.
Navire Geo. Canning, Stevenson, Liverpool, Gordon, Forstall et Co.
Navire Triad, Given, Liverpool, L H Gale.
Navire Illinois, Waterman, New-York, Foster et Hutton.
Brick Erie, McManus, Baltimore, Capitaine.
Goel. Elizabeth, Forsyth, Pensacole, Capt.
Goel. Virginia, Miller, Mobile, Capt.
Goel. Galaxy, Blish, Barrataria, J W Zacharie et Co.
Bateau New-Orleans, Sawyer, Savannah, Capt.
Bateau Eliza, Rathbun, Charleston, S P Morgan et Co.

Arrivés.

Bateau de remorque Grampus, Leech, de la passe du S. O., ayant mis en mer le navire Spartan—il a amené dans le port le navire Thomas Dickenson et le brick Wm. Henry. Le navire Tennessee était en dehors de la barre, le navire New-England en rivière, ainsi que plusieurs autres navires et bricks nous inconnus. Parti de la passe de S. O. le 20, à 9 heures du matin.

Bateau de remorque Atlas, Hodgson, de la passe du S. O., ayant conduit en bas les bricks Columbus et Vernon—il a amené dans le port les navires Saratoga et Eleanor, du Havre.

Goel. Pilgrero, Shannon, Apalachicola avec du coton.

Bateau à vapeur Souvenir, Streck, de Lafourche, avec 101 bts melasse, 21 balles coton, 38 bts, 4 bls sucre etc. à divers consignataires—29 passagers.

Bateau à vapeur Pawhatan, Luke, Louisville, avec 151 bts tabac a Wallace, Lambeth et Pope, 31 balles coton a N et J Dick, et co. 61 a Lee, William et Lee, et autres articles à divers.

Entrés.

Navire Saratoga, Bacon, Havre, sur lest.
Nav. Eleonor, Childs, Havre, avec des tuiles.
Brick Pulaski, Webb, Thomastown, avec de la chaux au capitaine.
Brick Wm. Henry, Johnson Philadelphie avec un chargement assorti, (pour les noms des consignataires, voyez la page anglaise:)
Navire Thomas Dickenson, Antony, de Liverpool, avec un chargement assorti à Harrison, Brown et co., Whiting, Shark et Co; Statson et Avery; Curell, Kilshaw et co.

THEATRE D'ORLEANS.

Seconde représentation de Madame FERON.

JEUDI, 22 AVRIL 1830,

grande soirée musicale
MADAME FERON
MADEMOISELLE MARIAGE.
MADAME MILON.
MONSIEUR PRIVAT.
Une représentation du
Bouffe et le Tailleur,
Opéra en un acte, musique de Garaux.

Dans le courant de cet ouvrage MADAME FERON introduira la charmante cavatine de la Gazza Ladra ou la Pie Voleuse "Di placer mi balza il Cor," par Rossini.

L'admirable Cavatine de Meyer, "Que dice mal d'Amore," et les célèbres variations composées expressément pour elle par Pugitta: "Nel cor più non mi Sento," accompagnées par elle sur le Piano, et avec Mr. Privat, la célèbre leçon en duo: "Con Pazienza," musique de Fioravante,—Entre les deux pièces, Madame Féron et Mademoiselle Mariage, chanteront le superbe duo de LA PIE VOLEUSE, "Ebben per ecco memoria," musique de Rossini.—Le spectacle sera terminé par

ANGELINE, ou la CHAMPENOISE,
Vaudeville en un acte par MM Théaulon et Dumersan.

Incessamment, la première représentation de Episode de 1812, ou l'Espionne Russe, Vaudeville nouveau en trois actes orné d'une décoration de neige, entièrement nouvelle, peinte par Mr. Deville.

J. GIRAUDEAU.

A L'HONNEUR de prévenir le public, et ses amis, qu'il fera Dimanche prochain l'ouverture de l'hôtel Pontchartrain au Bas du Bayou, et qu'il aura constamment et à toute heure des mets de première qualité et des vins excellens.

22 Avril—8f

UN BILLARD à vendre à bon marché. S'adresser depuis 8 heures jusqu'à midi, rue St. Pierre No. 131. 22 av.—8f.

VENTE PAR LE MARSHAL.

VENTE PAR LE MARSHAL.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par Phon. Charles Maurian, juge-président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Samedi le 1er. Mai prochain, au café de la bourse, au coin des rues de Chartres et St. Louis, à midi et demi, une Maison avec un Terrain, situés au faubourg Tremé, ayant 26 pieds de face à la rue des Marais, sur 115 de profondeur, entre les rues St. Philippe et Ursulines. La maison est entièrement neuve, elle se compose de 2 chambres sur le devant et 2 petites chambres et une galerie sur le derrière. Saisi pour satisfaire à un jugement en faveur de R. B. Oustan.

22 avril. L. DAUNOY, marshal.

Spencer contre Blatmayer

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessous, j'exposerai en vente le Samedi 1er Mai prochain, à quatre heures, sur les lieux, rue du Camp, entre celles Girod et Julie, 5 pipes, très grandes (contenant environ 1800 gallons, 146 bayes à laver, un cheval et un dray, une quantité de bois à cerceaux et différens autres articles, tels que 6 chaises, une table, un miroir, etc. saisis dans l'affaire ci dessus. L. DAUNOY,

Avril 20 Marshal.

J. Barte contre *J Galliher*, *E Collen* contre *le même*; *J Russel* contre *le même.*

EN vertu de trois ordres de saisie à moi adressés par l'hon. G Préval, j'exposerai en vente, le Vendredi 30 courant, à 4 heures, dans la rue Philippi, faubourg Ste. Marie, au coin de la rue Girod, une quantité de meubles, consistant en bois de lit, matelas, chaises, miroirs &c.

20 avril L. DAUNOY, Marsual.

Alexandre Baron vs. Charles Livinstone.

EN vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'hon. C. Maurian, Juge Président de la Cour de Cité j'exposerai en vente Mardi 27 Avril, à la bourse un Superbe PIANO.—Saisi dans l'affaire ci dessus.

17 Avril L. DAUNOY, marshal

Samedi 24 avril
le Tirage de la
8e. classe de la
Loterie
de 1830,
DE L'EGLISE CATHOLIQUE,
Des Natchitoches
AURA LIEU
à la Bourse Hewlett.
GROS LOT:
☞ **$10,000.**

Prix des billets: entiers quatre piastres, coupons en proportion.

22 avril J. B. FAGET, Direct.

UNE Dame Française pouvant enseigner tout ce qui constitue l'éducation d'une jeune personne, et en ayant fourni la preuve depuis qu'elle habite la Louisiane, désirerait trouver une famille, soit à la ville soit à la campagne, où on la chargerait de l'éducation d'une ou de plusieurs demoiselles.

S'adresser pour plus amples renseignements à Mr. Louis Pilié, près la Bourse.

19 Avril.—3fps ☞

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. LE CARPENTIER & Co.

VENDREDI 23 Avril, il sera vendu à 4 heures, au coin des rues St. Philippe et Bourbon, un assortiment de MEUBLES, tels que bois de lit, tables, commodes, tables à manger, armoires, toilette, services en verre et en argent, &c. Ces objets ont servi à l'usage d'une famille qui se dispose à quitter le pays.

Conditions:—Toute somme de $100, comptant; au dessus, 60 jours de crédit. 21 av—2

PAR F. DUTILLET.

LE 1er. Mai 1830, à midi précis, au café de la Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, il sera vendu:

1°. LA SALLE DE DANSE connue sous le nom de *Théâtre St. Philippe*, ayant un vestibule avec des bureaux, une salle de rafraîchissemens ou café; et dans l'ancienne salle du théâtre, les loges des premières, des secondes, et les bancs qui ont servi au parterre, le tout en bon état; et à l'extérieur, une [illegible] portail, un petit bâtiment à étage qui a [illegible] pour l'usage du théâtre, un jardin, [illegible] des latrines—le tout [illegible] suivant 60 pieds français [illegible] lippe, sur 180 pieds de [illegible] [illegible] cuisines, chambres [illegible] chaussée; et au dessus des cuisines, plusieurs chambres à coucher; le terrain sur lequel est bâtie cette maison mesure 62 pieds français de face à la rue St. Philippe, sur 90 pieds de profondeur.

3°. La jouissance à bail, pour $500 par an à l'Etat, jusqu'en [illegible] maison de Jefferson, bâtie sur le terrain de l'[illegible], composée de trois logemens séparés, ayant chacun 18 pieds 8 pouces français de face à la rue Jefferson, sur 56 pieds de profondeur, ou les trois ensemble, 56 pieds sur 56. Chaque partie de logis est composée d'un magasin, d'un arrière-magasin et de plusieurs chambres à coucher au-dessus; plus, une cour, une cuisine, un bucher, et au-dessus de ces derniers une chambre à coucher.

S'adresser à Mr. ANTOINE ABAT, qui on pourra traiter à l'amiable avant l'époque fixée ci-dessus pour la vente.

Conditions:—1, 2, 3, 4 et 5 ans, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

20 avril—11

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le Lundi, 26 du courant, à 4 heures de l'après-midi, dans la maison attenant au Théâtre St. Philippe.—Une quantité de MEUBLES, consistant en Sideboards, Tables, Bureaux, Armoires, Chaises, Glaces, Bois de lit, &c., appartenant à une personne qui part pour France, et sont vendus pour cette raison.

Conditions, au moment de la vente.

20 Avril.—5

PAR T. MOSSY.

LUNDI 26 du courant, à 4 heures de l'après midi, dans un terrain vacant vis-à-vis MM. Peyroux, Rivarde & Co., rue Toulouse, il sera vendu un assortiment de CHAUDIERES à sucre des meilleures manufactures. Savoir: 8 de 36 pouces, 8 de 42, 8 de 48, 8 de 54, 4 de 42, 4 de 48, 4 de 54, 4 de 60. 48 chaudières composant 12 jeux. 19 avril

BEAUX TERRAINS A VENDRE.

IL sera vendu au Café de la Bourse, le Samedi 1er. Mai à midi.

NEUF TERRAINS situés au faubourg de l'Annonciation, en face des rues vieille Levée au Marché et Place du Marché; la position avantageuse de ces terrains en raison de leur proximité du fleuve, l'affluence des embarcations qui abondent dans cette partie du faubourg où le mouillage est très bon, et l'accroissement considérable de la population dans ce quartier offrent une très belle perspective aux spéculateurs et autres qui sont invités à ne pas laisser échapper l'occasion de faire une brillante affaire.

Conditions:—8, 16 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Le plan peut être vu au magasin d'encan de J. T. Bauduc et sera déposé à la Bourse de Hewlett quelques jours avant la criée.

Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs et par Félix de Armas, not. public.

12 avril.

LE BATAILLON D'ARTILLERIE prendra les armes dimanche 25 avril courant, à 4 heures et demie précises du matin.—Equipement complet, pantalons blancs.

Par ordre,
COHEN,
21 avril [illegible]

NUMEROS [illegible]
5m [illegible]
[illegible]
14 22 21 11

Le lot de $1200, N° 22—14—21 a été vendu au bureau du Directeur, rue de Chartres No 45. Les propriétaires de lots gagnants sont de nouveau invités à les présenter pour le paiement, ou le renouvellement dans la LOTERIE DE BATON ROUGE, No 8. $12000 et $4000, gros lots, elle sera tirée Mercredi, prochain. Billets $4; parties en proportion, au bureau de

MALCOLM,
Rue de Chartres, No. 54

La Classe (Extra) No. 5 de la Loterie de l'église Evangélique Française sera tirée le Mercredi, 28 courant, gros lot $6000—Billet $4. Avril 20

POUR BORDEAUX—(Départ du 5 au 10 mai)

Le beau navire de 1ère. classe, HENRY ASTOR, doublé, cloué et chevillé en cuivre, cap. P. Destobeolo jr. partira pour le susdit port, du 5 au 10 mai. Pour fret de 150 à 200 balles de coton, et pour passagers, qui seront parfaitement logés et traités, s'adresser au capt. à bord ou à

16 avril. V. ROUMAGE.

POUR CADIX (Passage seulement.)

Le beau brick fin voilier CASTILLO, capitaine Williams, ayant tout son chargement engagé et allant à bord, fera voile le 15 de ce mois. Ce navire ayant des beaux aménagemens pour les passagers, s'adresser au capitaine à bord ou à JOSE PRATS.

13 avril. Rue St. Anne, No 9